

Dividende optionnel

Début de la période d'option et publication du mémorandum d'information

Communiqué de presse – de l'administrateur unique

Information réglementée

Embargo jusqu'au 24/05/2022 – 18h00



EN SAVOIR PLUS:
WWW.MONTEA.COM/FR


MONTEA
SPACE FOR GROWTH

Dividende optionnel.

Début de la période d'option et publication du mémorandum d'information.

Le mémorandum d'information relatif au dividende optionnel vient d'être publié sur le site web de Montea. Durant la période d'option (du 25 mai 2022 au 8 juin 2022 (y compris)), les actionnaires peuvent décider d'apporter (tout ou partie de) leurs droits à dividende dans le capital de Montea en échange de nouvelles actions.

Le 16 mai 2022, l'administrateur unique de Montea NV (**Montea**) a décidé, dans le cadre du capital autorisé, sous condition suspensive de la décision de l'assemblée générale de Montea du 17 mai 2022 de distribuer le dividende brut, d'offrir aux actionnaires de Montea, en guise de dividende optionnel, la possibilité d'apporter leur créance née de la distribution du dividende dans le capital de Montea. Le 17 mai 2022 l'assemblée générale de Montea a approuvé le dividende brut.

Tous les actionnaires disposent donc de la faculté d'apporter leur créance née de la distribution du dividende dans le capital de Montea. Cet apport passera par l'émission de nouvelles action (parallèlement à la possibilité de recevoir le dividende en cash ou d'opter pour une combinaison des deux formules). Les nouvelles actions participeront au résultat à partir du 1 janvier 2022 (coupon n° 25 attaché). Le dividende brut de € 3,03 par action est représenté par coupon n° 24 (détaché le 20 mai 2022) auquel 16.207.602¹ actions donnent droit.

Il est possible de souscrire sur une nouvelle action par apport de 43 coupons n° 24 (chaque coupon à hauteur du dividende net de € 2,121 par coupon) qui représentent des actions de la même forme. Cela revient globalement à un prix d'émission de € 91,203 par nouvelle action (soit 43 coupons n° 24 x € 2,121).

Le prix d'émission des nouvelles actions s'élève à € 91,203 par action, soit une ristourne de 3,11 % sur le cours de clôture moyen ajusté (étant après déduction du dividende brut de €3,03 pour l'exercice 2021) de Montea pendant 5 jours calendrier précédant le 13 mai 2022 (y compris). Sur la base du cours de clôture ajusté du 16 mai 2022 (étant après déduction du dividende brut de € 3,03 pour l'exercice 2021), la ristourne se monte à 4,67%. D'autres informations concernant les modalités du dividende optionnel figurent dans le mémorandum d'information, accessible sur www.montea.com/investors-relations/corporate-documents. Les actionnaires sont priés de prendre connaissance de ce mémorandum d'information. Toute décision d'acquérir de nouvelles actions dans le cadre du dividende optionnel doit s'appuyer sur l'information dans le mémorandum d'information.

À PROPOS DE MONTEA « SPACE FOR GROWTH »

Montea SA est une société immobilière réglementée publique de droit belge (GVV/SIR), spécialisée dans les ensembles logistiques situés en Belgique, aux Pays-Bas, France et l'Allemagne. L'entreprise est un acteur de référence sur ce marché. Montea offre à ses clients l'espace – au sens propre – dont ils ont besoin pour croître, sous la forme de solutions immobilières souples et innovantes. La société crée ainsi de la valeur à l'intention de ses actionnaires. Au 31/03/2022, le patrimoine immobilier représente une superficie totale de 1.712.561 m², répartie sur 84 sites. Montea SA est cotée depuis fin 2006 sur Euronext Brussels (MONT) et Paris (MONTP).

CONTACT PRESSE

Jo De Wolf | +32 53 82 62 62 | jo.dewolf@montea.com

POUR EN SAVOIR PLUS

www.montea.com



¹ Au total, 16.207.602 actions de Montea participent au résultat de l'exercice 2021. Bien qu'il existe un total de 16.215.456 actions Montea au 31 décembre 2021, les droits à dividende liés aux 7.854 actions propres que la Société détient elle-même à la date de ce communiqué de presse sont suspendus conformément à 7:217, §3 CSA.